

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2006)  
**Heft:** 199-200

**Artikel:** Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 5  
**Autor:** Czouz-Tornare, Alain-Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-849667>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ces Suisses qui ont créé la France (V)

En partenariat avec les Archives de la Ville de Fribourg/CH et le Musée franco-suisse de Rueil-Malmaison, nous publions ici le texte intégral et inédit que l'historien Alain-Jacques Czouz-Tornare a conçu à partir de la conférence qu'il a prononcée à Rueil-Malmaison le lundi 11 avril 2005, dans le cadre du jumelage entre les villes des bords de Seine et de la Sarine.



Le régiment d'Affry

### Le versant militaire suisse de la Révolution française

Les 14 000 soldats suisses étaient devenus les garants des institutions de l'Ancien Régime et le caractère répressif de leur fonction ira en s'accroissant dès la fin du règne de Louis XV. Armés jusqu'aux dents mais armés à double tranchant entre les mains indécises de Louis XVI, les militaires de notre pays appartiennent de façon spectaculaire aux plus grands lieux de mémoire de la France en Révolution. Tour à tour couverts de louanges et d'imprécations, ils ont accompagné les trois grandes journées qui ont marqué les étapes de la monarchie déclinante : 14 juillet, 5-6 octobre 1789, 10 août 1792. En 1789, ils forment en grande partie la dimension suisse de la Révolution française. Que

serait le 14 juillet 1789, si les 32 fusiliers de Salis-Samade, commandés par le lieutenant de Flüe n'avaient défendu la Bastille, attaquée par les insurgés emmenés par Pierre-Augustin Hulin, ancien sergent aux Gardes-Suisses ? La première fête de la Liberté à Paris, le 15 avril 1792, n'aurait tout simplement pas eu lieu sans la quarantaine de galériens suisses qui ramenèrent du bagne le bonnet phrygien. Enfin, le 10 août, sans les Gardes-Suisses qui assurent pour l'essentiel la défense du Palais des Tuileries, l'insurrection aurait été spoliée de son caractère spectaculaire. En fait, presque chaque étape de la Révolution trouve son lot de guerriers ou de civils confédérés, de l'affaire Réveillon jusqu'à l'expédition d'Égypte.

### Le pilier suisse de la monarchie

À vouloir défendre la monarchie, les soldats suisses, maladroitement utilisés, participèrent au raidissement de ses positions et à la radicalisation de ses adversaires. Par leur présence rassurante ou menaçante, selon le camp dans lequel on se trouve, les soldats étrangers en général et suisses en particulier, ont permis de souligner la faiblesse du régime et le transfert de légitimité en cours.

Ainsi illustrèrent-ils au grand jour la quasi-vacance du pouvoir en 1789, tout en confortant dans leur aveuglement les extrémistes de la Cour, qui comptaient essentiellement sur eux. Tenants de la fonction répressive, les régiments suisses furent les catalyseurs du mécontentement. Cette présence artificielle confortait le sentiment fallacieux de sécurité ressentie par le pouvoir exécutif alors qu'elle fournissait fort opportunément aux révolutionnaires une cible mobilisatrice de choix. Si l'on s'en tient uniquement aux Gardes-Suisses, le premier des corps de la « Nation amie et alliée », l'énumération des localités les hébergeant à la fin de l'Ancien Régime, démontre le soin que le pouvoir en place a pris, dans la presqu'île située en boucle de Seine, à organiser un plan de protection et de défense des abords des résidences royales de Versailles, Marly et Saint-Germain<sup>1</sup>. Dans le contexte prérévolutionnaire, il n'est guère surprenant que les Suisses aient pris le pas sur les forces nationales et que l'on confiât aux Gardes-Suisses, lors de la réunion des États généraux, un rôle de police prépondérant<sup>2</sup>. En maintenant des soldats suisses dans les antichambres du pouvoir chancelant, Louis XVI desservit sa propre

cause, dans la mesure où ils cristallisaient sur eux toute la haine du peuple et apportaient une pièce maîtresse au dossier du discrédit de la monarchie.

Le baron Pierre-Joseph-Victor de Besenval (1721-1791)<sup>3</sup>, lieutenant-colonel des Gardes-Suisses, fut au cœur des événements du début de la Révolution à Paris. La fermeté du Soleurois lors de l'affaire Réveillon le 26 avril 1789 et la répression féroce de l'émeute qui fit apparemment long feu, confortèrent les milieux aristocratiques de Versailles dans leur illusion que la simple vue du canon suffisait à mater un soulèvement dans Paris. La conviction de disposer de la force



Le baron Pierre-Joseph-Victor de Besenval (1721-1791)

incita le pouvoir en place à prendre un profil haut à l'égard de ses adversaires potentiels. L'ordre d'envoyer des troupes à Paris fut donné en deux vagues successives. La première remonte au 26 avril et la seconde, la plus importante puisqu'elle concernait 12 régiments, au 1<sup>er</sup> juillet<sup>1</sup>. Parti de la citadelle d'Arras le 3 mai, le régiment de Salis-Samade arriva à la barrière de Saint-Denis le 13 juin et traversa Paris sans encombre et ce dans un « ordre admirable », avant d'être, à partir du 15, dispersé en neuf cantonnements : cinq compagnies à Vaugirard, quatre à Issy, deux à Vanves, deux à Clamart, une à Chatou, une au Pecq, une à Poissy, une à Claye, et une à Meudon et à Bellevue. De son côté, le régiment de Reinach en provenance de Maubeuge arriva à St-Denis le 26 juin. La gauche du régiment fut cantonnée à Saint-Cloud tout début juillet. Les grenadiers furent chargés de garder le pont de Sèvres et c'est dans cette cité que se plaça également l'état-major. En effet, une partie de ces forces devait couvrir les routes menant à Versailles et le cas échéant barrer les ponts de Neuilly et de St-Cloud, tenir le passage des Moulineaux et les hauteurs de Clamart. L'ordre du 1<sup>er</sup> juillet s'adressait à dix ré-

giments d'infanterie dont cinq suisses : Châteaueux, Diesbach, Courten, Vigier et Castella. Châteaueux et Diesbach se retrouvèrent le 6 juillet à Paris tandis que les autres régiments attendaient le moment d'agir à Châteaueux-Thierry (Courten et Castella) et Brie-Comte-Robert (Vigier). Cependant, les Suisses dispersés encerclaient moins Paris qu'ils ne colmataient déjà les brèches d'un régime à l'abandon.

À partir de la fin juin 1789, après la défection des Gardes-françaises<sup>2</sup>, les Suisses deviennent tout bonnement l'*Ultima ratio regis* de l'Ancien Régime. Dès le 5 juillet 1789, Besenval constitue le camp du Champ de Mars, avec surtout quatre régiments suisses : Salis-Samade, Reinach, Diesbach et Lullin de Châteaueux. Les soldats suisses étaient-ils vraiment en mesure de tenir les séditions en respect, compte tenu de leur nombre et de ce pourquoi les cantons suisses les avaient envoyés en France ? Leur présence s'avéra contre-productive. Ce rassemblement de forces stériles mit à jour les faiblesses du pouvoir royal, tout en accentuant ses aspects menaçants, et contribua à rassembler les forces révolutionnaires qu'ils étaient censés disperser.

## Juillet 1789 du point de vue suisse

Besenval, en tant que commandant des troupes massées autour de la capitale au mois de juillet 1789, contribua par sa passivité à la propagation de l'émeute populaire. De son côté, Mirabeau suscita la fameuse adresse, adoptée par l'Assemblée nationale le 8 juillet 1789, demandant le renvoi des troupes<sup>3</sup>, considérant leur présence comme inutile, dangereuse et alarmante. Ironie de l'histoire, cette adresse fut rédigée par le Genevois Étienne Dumont (1759-1829). Le style de l'adresse trahit d'ailleurs une bonne connaissance des Suisses qui ne servent pas en qualité de mercenaires mais d'auxiliaires : « *Renvoyez surtout les troupes étrangères, ces alliées à la Nation que nous payons pour défendre et non pour troubler nos foyers* ». N'est-ce pas un peu à cause ou grâce à eux que Camille Desmoulins peut mobiliser la foule, le 12 juillet 1789, dans les jardins du Palais royal, prononcer sa célèbre harangue annonçant le renvoi du Genevois Necker et agiter le spectre de « *tous les bataillons suisses et allemands* », prêts à venir égorger les Parisiens ? Le 13 juillet, une députation fut envoyée au roi pour le renvoi des « *troupes dont la présence irrite le désespoir du peuple* », note Bailly (1736-1793) dans ses mémoires<sup>7</sup>, ajoutant qu'au lieu de « *maintenir l'ordre dans Paris* » et de « *s'opposer à toute fermentation* », « *ces précautions n'étaient propres au contraire qu'à faire naître et entretenir cette fermentation* »<sup>8</sup>. En focalisant sa haine contre ces étrangers à la Nation, le peuple prit conscience de la vulnérabilité d'un roi qui n'avait de confiance qu'en ceux sur lesquels il ne régnait pas.



La prise de la Bastille

## Les Suisses de la Bastille<sup>9</sup>

Selon l'historien français M. Reinhard : « le 14 juillet résulte du rassemblement des troupes autour de Paris »<sup>10</sup>. Sans les troupes suisses, la Cour aurait-elle pu s'illusionner sur les chances de réussite de l'épreuve de force et les bourgeois parisiens se seraient-ils mobilisés de la sorte le 13 juillet afin de riposter aux préparatifs belliqueux du roi ? Chacun sait que l'on ne fête pas le 14 juillet, la reddition des Invalides mais la prise de la Bastille. Le 7 juillet, sur ordre de Broglie, un détachement de 33 hommes (1 sergent et 32 fusiliers)<sup>11</sup>

1 RETHORE Edouard, *Le vieil Argenteuil présente : Les Gardes-Suisses à Argenteuil et leur influence sociale*, Nancy, 1952, p. 11.

2 DAT, YA 298.

3 Voir à son sujet FIECHTER Jean-Jacques, *Le baron Pierre-Victor de Besenval*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 1993.

4 AN., BB 30/161, dossier du Procès de Besenval. Pour les ordres originaux conservés aux SHAT voir le *Répertoire* de TUETÉY, t. 1er, no 81, p. 10 sq.

5 Le régiment des gardes françaises fut définitivement supprimé le 31 août 1789. Cf. LACOLLE Noël, *Histoire des gardes françaises (1563-1789)*, Paris: Lavauzelle, 1901, p. 315.

6 Cf. *Archives Parlementaires*, t. VIII, p. 208.

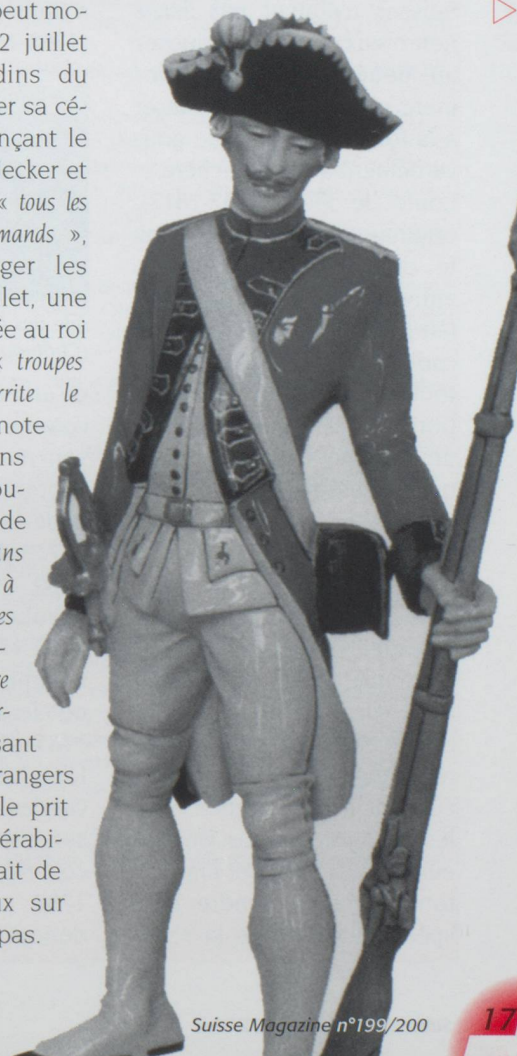
7 BAILLY Jean-Sylvain, *Mémoires d'un témoin de la révolution ou Journal des faits qui se sont passés sous ses yeux et qui ont préparé et fixé la Constitution française*, Paris 1804, 3 vol. t. II, p. 94.

8 *Mémoires de Bailly*, t. I, p. 42.

9 Voir notre article : « Bastille, Eiffel... Sans la Suisse, la France ne serait pas ce qu'elle est » in *L'Hebdo*, 14 juillet 2005, p. 36-41.

10 Marcel REINHARD, *La fuite du Roi*, p. 7.

11 Et non 50 comme le prétend Edgar QUINET, *La Révolution*, Livre II, chap. V, p. 106.





Fusilier du régiment de Salis-Samade

▷ du régiment de Salis-Samade, placé sous le commandement de l'énergique lieutenant Louis de Flüe (1752-1817)<sup>12</sup>, est envoyé à la Bastille pour renforcer la garnison. Le gouverneur de Launay aurait voulu pouvoir disposer d'au moins 90 hommes de ce régiment<sup>13</sup>. Les Suisses n'étaient pas assez nombreux pour en imposer au peuple mais suffisamment présents pour pousser à la fois le peuple et le gouvernement à la surenchère. Louis de Flüe (1752-1817), originaire de Sachseln dans le demi-canton d'Obwald, entre au service en 1766, est fait lieutenant le 2 mai 1779, capitaine le 1er juin 1789 tout en conservant ses fonctions de lieutenant. C'était un homme de devoir pour qui les assaillants n'étaient que des ennemis ; *Feinde* étant le mot qu'il emploie constamment pour les désigner. La relation de la journée qu'il nous a laissée est particulièrement intéressante. Louis de Flüe va contribuer par son esprit de résistance à donner un lustre éclatant à une journée dont les révolutionnaires ont dû eux-mêmes exagérer l'importance pour la rendre plus spectaculaire. Sans la résis-

tance des Suisses, les insurgés auraient dû trouver ailleurs « ce grand élan révolutionnaire national qui jetait définitivement à bas l'Ancien Régime et donnait à la France un nouveau visage »<sup>15</sup>. Sans les Suisses, les Français eussent tout simplement été privés d'un des symboles les plus marquants de leur mémoire collective ! On le constate jusque sur les images du temps : C'est de Flüe qui fit « passer par une ouverture latérale et non par une fente de la porte en bois, comme l'a immortalisé la légende, un message demandant la capitulation et les honneurs de la guerre. »<sup>16</sup> Parmi les principaux vainqueurs de la Bastille figure l'horloger Humbert qui avait participé à la Révolution genevoise et fut le premier à monter sur les tours de la Bastille. L'ironie de l'histoire veut que celui qui emmena les gardes françaises à l'assaut de la forteresse symbole soit un ancien sergent aux Gardes-Suisses, nommé Pierre-Auguste Hulin (1758-1841). Hulin n'est pas

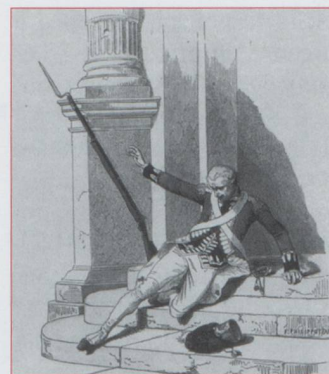


Aile des Gardes suisses (Château de Versailles)

né en Suisse près de Genève, comme le prétend Pitra dans son récit, mais à Paris le 6 septembre 1758. Engagé dans les Gardes-Suisses en 1772, où il devint sergent en 1780, il participe à la Révolution de Genève de 1782-1783 et sert comme adjudant-sous-officier à Genève de 1783 à 1785 dans un corps de volontaires<sup>17</sup>. Revenu aux Gardes-Suisses comme sergent, il quitta ce régiment en 1787. Marat dénoncera par

la suite ce « fils de Suisse », qu'il présentera comme un ancien « soldat dans la garnison de Genève » qui « pour en désertir, assassina par derrière la sentinelle un beau matin. »<sup>18</sup> Selon Pitra, celui qui avait été de ces orateurs du Palais-Royal qui appelèrent les Parisiens à la résistance avait pris contact à Saint-Ouen avec Germaine de Staël, avant de partir à Paris venger le père de celle-ci<sup>19</sup>. Le futur général Hulin interviendra encore dans l'histoire de France en étant, en 1804, le président de la commission militaire qui condamnera le duc d'Enghien. Il sera fait comte à 65 ans.

Les Suisses, en donnant un relief spectaculaire à la journée du 14 juillet par leur résistance, contribuèrent au retentissant échec du coup de force tenté par la Cour, la haute noblesse militaire et le ministère « des cent heures ». Tout comme trois ans plus tard au 10 août, le peuple se crut trahi, attiré dans un piège tendu par la Cour. Comme le releva avec sa finesse habituelle Louis-Sébastien Mercier en 1798 : « la révolution s'est faite parce qu'elle devait se faire, parce que la capitale était menacée par les satellites de la cour. L'immense population de la grande cité a réagi, et bien à temps : ce fut le coup de queue de la baleine qui



Grenadier

renverse l'esquif du harponneur ». Les trois années suivantes fourmillent d'exemples nous montrant combien les troupes suisses furent bien involontairement d'une grande utilité pour les partisans de la poursuite de la Révolution.

Leur défense de la Bastille consacra le baptême d'une nouvelle conception de la souveraineté. Les Suisses vont permettre à leurs adversaires de savourer « la victoire de la Bastille » qui est moins, selon Auguste Maquet, « la prise matérielle d'une forteresse qui menaçait Paris et recelait dans ses flancs les victimes de l'arbitraire, que la conquête d'un grand principe »<sup>20</sup>. Jean-Paul Bertaud, le grand spécialiste de la Révolution française, constate que « Les conséquences de la prise de la Bastille



furent profondes : l'Assemblée nationale sauvée fut reconnue par le roi. À Paris, et bientôt en province, le pouvoir passa des mains de l'administration royale à celles des notables patriotes disposant désormais d'une force armée »<sup>21</sup>.

### Les Suisses contribuent au maintien de l'État de droit <sup>22</sup>

Les Suisses n'ont pourtant pas dit leur dernier mot avec le 14 juillet 1789. Les Suisses qui fonctionnent comme un Corps royal de sécurité continuent leur service dans des conditions difficiles, en des points stratégiques ou vitaux. Durant le 2<sup>e</sup> semestre 1789, les troupes suisses maintiennent tout bonnement l'État de droit et évitent à la France le plongeon dans l'anarchie, avant que le nouveau régime ne se dote de nouvelles structures sécuritaires. Ils ont fermement accompagné la transition vers la monarchie constitutionnelle. En juillet-août 1789, les déserteurs suisses des régiments capitulés rassemblés à et autour de Paris alimentent même les premières formations de gardes bourgeoises. En attendant que la Garde nationale soit véritablement opérationnelle, les autorités parent au plus pressé et quadrillent le pays avec des troupes étrangères. Les Suisses ont du nord au sud et d'est en ouest maintenu l'ordre et préservé les biens et les personnes, tout en assurant le ravitaillement de villes de première importance et en protégeant la mise en place des nouvelles institutions. À l'exception notable du Sud-Ouest, les détachements suisses occupent des villes comme Arras et Lille, Saint-Etienne, Grenoble et Lyon, Strasbourg, Toul et Troyes, Rouen et Le Havre, Aix-en-Provence et Marseille qui se disputent leur présence.

Leur utilité est indéniable. Ils vont contenir le mécontentement ouvrier dans les villes à forte population manufacturière comme Lyon où les Suisses se substituent aux gardes nationales trop faibles ou trop proches des ouvriers. D'autres encore doivent maintenir la paix sociale à Amiens ou Troyes. Les 12 régiments suisses, y compris celui des gardes, éclatent en dizaines de petites unités éparpillées jusque dans des localités de moindre importance, telles Péronne ou Apt. Certaines troupes assurent la protection des voies d'approvisionnement de Paris, sur les routes de Pontoise, Rouen et le Havre. En permettant le ravitaillement de Paris elles vont préserver la capitale et les grandes villes de la disette. Ces faits sont méconnus parce qu'il n'y a jamais eu beaucoup de place pour les Suisses dans l'histoire de France. Leur rôle a été minoré voire évacué parce que gênant sur le plan idéologique pour tous les camps en présence. Or, les soldats suisses ont influé sur les événements et joué un rôle considérable au quotidien. Au final, ont-ils permis de pallier l'absence de troupes le temps que se constitue la garde nationale ou ont-ils exercé une concurrence déloyale envers une troupe encore immature ? Dans certains cas, la présence de Suisses a pu perturber ou ralentir la constitution de la garde nationale voire permettre à certaines autorités contre-révolutionnaires de se priver d'une milice locale favorable aux idées du temps. Au final, ils ont tour à tour aidé à la formation et à la consolidation de plusieurs gardes nationales de province et affaibli, décrédibilisé celle de Paris au grand dam des Parisiens modérés. Cette participation helvétique au



Hôtel de Besenval (Salon de l'Alcôve)

processus révolutionnaire est pour le moins complexe, globalement mitigée, mais assurément considérable.

**ALAIN-JACQUES  
CZOUZ-TORNARE**

12 Cf. Département de l'Armée de Terre, château de Vincennes [DAT], XG 61. Certificat de licenciement, DHBS, t. III, 1926, p. 126. Archives de l'Etat de Fribourg [AEF], fonds Gady, II, 25/45.7. Voir aussi l'article paru dans l'*Obwaldner Wochenblatt*, Freitag, 7. Juli 1989, Nr. 27, S. 12-13.

13 MISTLER Jean, *Le 14 juillet*, Paris, 1964, p. 82.

14 FLAMMERMONT Jules, *La journée du 14 juillet 1789. Fragments des mémoires inédits de L.-G. Pitra, électeur de Paris en 1789*, Paris, 1892, p. LXVI.

15 GODECHOT Jacques, 14 juillet 1789. *La prise de la Bastille*, Paris: NRF. Gallimard, 1965, p. 334.

16 *Sous les pavés, la Bastille: archéologie d'un mythe révolutionnaire*. Catalogue de l'exposition de la Caisse nationale des Monuments historiques (1989-1990), Paris, Hôtel de Cluny, 1989, 173 p. Chap. III/L: " Le 14 juillet 1789 ", par Alain TAILLADE, p. 124.

17 J. MICHELET, *Histoire de la Révolution*, éd. du Centenaire, 1889, t. II, Livre IX, chap. 11, p. 187.

18 *Le Junius Français*, *journal politique* 2 juin 1790, Oeuvres politiques, II, p. 787.

19 21<sup>e</sup> note du Comte de Mirabeau pour la Cour, 1<sup>er</sup> septembre 1790. Cf. Adolphe Fourier de BACOURT, *Correspondance entre le Comte de Mirabeau et le Comte de la Marck*, Bruxelles, 1851, vol. 1, p. 401. Sur Clavière voir AN, 5 registres T\* 646/1 à 646/5/5.

20 Cf. Isabelle VISSIERE, *Isabelle de Charrière. Une aristocrate révolutionnaire*. Écrits 1788-1794, Paris, 1988, I, p. 96.

21 Sur le rôle joué par Clavière à la Bourse, voir l'article de Robert Darnton: "Ideology on the Bourse", in *Actes du Congrès Mondial : L'image de la Révolution française*, Paris, Sorbonne, 6-12 juillet 1989, Pergamon Press, vol. 1, p. 124-139.

22 AN, F7/3649, doss. 1.

23 Michel BRUGUIERE, *Gestionnaires et profiteurs sous la Révolution française*, Paris, O. Orban, 1986, p. 76.

24 Mathiez, *La Révolution et les étrangers*, p. 127.

25 Olivier BLANC, *Les espions de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1995, p. 146, 153, 211. Selon cet auteur, l'espionnage discret de Perregaux s'est poursuivi jusqu'au Consulat. Cf. p. 327.

26 Voir à ce sujet: J.-P. BERTAUD: *Bonaparte prend le pouvoir*, p. 14. Cf. CLAEYS, Thierry, *Financiers et "intéressés dans les affaires du Roi"*, en *France, au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse soutenue en 2004 à Paris IV Sorbonne; article de Thierry CLAEYS et A.-J. CZOUZ-TORNARE, dans *Biographies Neuchâtelaises*, 1996, tome 1, p. 207-211. Archives de l'Etat de Neuchâtel, fonds de la famille Perregaux: dossiers 1/1 à VI, 6/VI, 35/1, 47, 48, 50 et 98 (lettre de Jean-Frédéric Perregaux, livres de comptes de la famille, brevets et notes généalogiques).

27 François Jequier, « Industriels, négociants et banquiers neuchâtelais » in *Les grandes heures des banquiers suisses*, p. 137.

28 H. Lüthy, t. II, p. 628-629. Cf. *Correspondance secrète de Mercy-Argenteau* publiée par le chevalier A. d'Arneth et J. Flammermont, Paris, 1889-91, t. II, p. 189 sq.

29 Sur Haller voir J. BOUCHARY, *Les manieurs d'argent*, tome 3, Paris, 1943, p. 135-154.

30 BRUGUIERE M., *Gestionnaires...*, p. 78, 85, 86, 262.

31 Max GERARD, *Messieurs Hottinguer banquiers à Paris*, tome premier, Paris 1968, p. 200.

32 Max GERARD, *Ibid.* p. 201.

33 Max GERARD, *Ibid.* p. 198.